

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE DES ALPES-MARITIMES

PORTRAITS



TÉMOIGNAGES DE JEUNES VOLONTAIRES



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DES ALPES-MARITIMES

Les jeunes,

tous volontaires et bénévoles, du conseil départemental de la jeunesse des Alpes-Maritimes, ont souhaité valoriser d'autres jeunes, engagés dans des dispositifs divers de volontariat. Ils ont ainsi interviewé près d'une vingtaine de jeunes du département qui se sont inscrits à un moment de leur vie dans une démarche d'intérêt général auprès d'une association ou d'un service public.

L'objectif était d'établir un état des lieux fin 2007 et surtout, à partir de ces témoignages, de donner envie à d'autres jeunes de se mobiliser.

Pour commencer, il convient de préciser la différence entre un bénévole, un volontaire et un salarié.

Le bénévole "qui fait quelque chose gratuitement et sans obligation (petit Robert)" s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial.

Le salarié reçoit une rémunération pour son travail. Il exécute le dit travail sous l'autorité d'un employeur qui a le pouvoir de lui donner des ordres, des directives, et qui peut sanctionner d'éventuels manquements.

Le volontaire se situe entre les deux. Il n'y a pas de volontariat sans texte (loi ou décret) qui détermine ses conditions d'exercice. Le volontaire a un statut bien précis. Il signe un contrat et s'engage à plein-temps pour une durée déterminée, toujours dans un but d'intérêt général et dans des organismes sans but lucratif. Il perçoit une indemnité.

Avec la participation de :

Aurore S et Aurore V, Estelle, Morgane, Patrice, Sébastien.

SOMMAIRE

P. 2	LE SERVICE CIVIL VOLONTAIRE : Définition
P. 3	LE VOLONTARIAT ASSOCIATIF : Méditerranée 2000
P. 4	Accueil Travail Emploi
P. 5	Carros à lire
P. 6	MIR
P. 7	LE SERVICE CIVIL DE COHÉSION SOCIALE :
	Exemple des cadets de la République
P. 8	LE SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN
	Définition et témoignages
P. 10	Avis du centre méditerranéen
P. 12	LE VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE
	Définition et témoignage

LE SERVICE CIVIL VOLONTAIRE

Définition : créé par la loi du 31 mars 2006, il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révoius. Il leur permet de s'engager au service d'une mission d'intérêt général, pour une période de 6, 9 ou 12 mois dans une association, une collectivité locale ou un établissement public.

Le service civil volontaire s'appuie sur un contrat, entre le jeune et la structure, et propre à différents types de volontariat.

Le jeune peut effectuer son volontariat dans une association (volontariat associatif), dans une collectivité publique ou un établissement public (service civil de cohésion sociale). Il bénéficie d'une indemnité.

Pour en savoir plus : site de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (acse) : www.lacse.fr

Cet établissement public a la responsabilité du SCV. L'agence intervient principalement dans les domaines de l'intégration, de la lutte contre les discriminations et de la politique de la ville.

Direction régionale Provence Alpes Côte d'Azur de l'ACSE
17, rue Pierre Dupré
13417 Marseille cedex 8
Tél. 04 91 53 80 00 - Fax 04 91 53 80 01
Correspondant régional :
Monsieur Nacer Debagha

Statistiques : à ce jour l'agence a agréé 9 133 postes, 7 126 sur le plan national et 2 007 en régions.

96 % sont des contrats de volontariat associatif. Les missions agréées dans les associations concernent l'éducation, les sports, les loisirs (30 %), la solidarité (21 %), la culture (13 %), l'environnement (11 %)

LE VOLONTARIAT ASSOCIATIF

Le jeune peut s'engager auprès d'associations justifiant d'au moins un an d'existence. L'association propose une mission d'intérêt général (éducation, culture, lutte contre l'exclusion, environnement, etc...) et doit disposer de moyens suffisants, financiers et en

personnel pour l'accueil des volontaires. Il faut notamment disposer d'au moins un salarié qui sera chargé de l'encadrement du jeune.

Le volontaire reçoit une indemnité de 627 euros pour 26 heures minimum, 90 % de la somme est prise en charge par l'acse. La structure doit bénéficier d'un double agrément : de l'acse (agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) et de la direction départementale de la jeunesse et des sports. L'agrément est donné pour trois ans. Le jeune peut faire six, neuf ou douze mois.

A ce jour, dans les Alpes-Maritimes quatre associations ont été agréées en 2007 pour recevoir des volontaires en service civil.

Pour voir à quel ressemblerait la réalité d'un Service Civil Volontaire, nous sommes allés rencontrer tous les volontaires de ces associations.



MÉDITERRANÉE 2 000

29, av des cigales - 06150 Cannes la Bocca
Agrément pour deux postes
www.mediterranee2000.org

Cette association créée en 1989 informe le grand public et organise des programmes d'actions sur la protection de l'environnement. Le siège de Cannes est actuellement composé de trois personnes en CDI, quatre animatrices en CDD, deux SCV, un contrat d'apprentissage et parfois quelques stagiaires. Ses principaux partenaires sont la ville de Cannes et la Lyonnaise des Eaux pour laquelle l'association est agréée à la formation professionnelle.

MÉDITERRANÉE 2 000 ET LE VOLONTARIAT ASSOCIATIF :

Caroline Vieillard, responsable de l'association à Cannes, nous a expliqué comment s'y est instruit le SCV.

Méditerranée 2000 avait très vaguement entendu parler du SCV, puis a été invitée à la réunion de présentation en novembre 2006. Elle fut la première association à obtenir l'agrément dans le département. Le volontariat est une aide considérable pour de telles structures d'autant plus que l'Etat participe à hauteur de 90 %. Il faut néanmoins varier les tâches des volontaires pour leur assurer une "formation" complète et dynamique.

Cependant, les démarches sont pénibles : l'association doit montrer qu'elle possède des fonds propres. Certains critères d'agrément sont difficiles comme la "barrière" des 25 ans alors que de nombreux candidats plus âgés voudraient participer au programme. Mais le problème majeur reste le manque de médiation du SCV : "La plupart des associations ne connaissent même pas le dispositif" confirme Caroline Vieillard.

Méditerranée 2000 recherche des volontaires plutôt d'un niveau de type BTS Environnement, mais veut avant tout des jeunes polyvalents et autonomes.

LES VOLONTAIRES

Sandra, Lyonnaise de 26 ans, est volontaire pour un an. Après une maîtrise en microbiologie et un DESS agroalimentaire, Sandra a souhaité mieux connaître le milieu associatif qui l'avait déjà séduite lorsqu'elle était bénévole pour le tour de France de football

fémmin ! Très attirée par la protection de la nature et des animaux, quel de mieux qu'une association traitant d'environnement ?

Au départ, Sandra s'était réinscrite à la fac pour trouver un stage dans la région et avait contacté plusieurs associations dont Méditerranée 2000, qui l'a accueillie trois mois. Ne pouvant légalement prolonger son stage, il a fallu trouver une alternative que le hasard a apportée : un reportage télévisé sur le Service Civil ! Mais le SCV n'étant pas encore instauré, Sandra a dû adopter un statut de bénévole en attendant le décret d'application, sorti à temps pour que l'association soit agréée la veille des 26 ans de notre volontaire !

Désirant apprendre la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, elle n'a pas été déçue en participant pleinement à chaque projet : rédaction de la revue, visite de sites, gestion des envois, des bases de données, des plannings entre les écoles et les animatrices, campagnes d'information auprès de divers publics... Sandra espère ensuite participer à des programmes scientifiques sur la connaissance et la protection de la biodiversité, et rester liée à l'association.

Carine, niçoise de 24 ans, est en SCV à Méditerranée 2000 pour six mois jusqu'à la mi-février 2008, avant de partir un an faire un tour d'Australie et y travailler. Formée en production et management puis diplômée d'un Master en Environnement, Carine a souhaité explorer le système associatif en tant que cadre d'activités. Tout "balayer" pour faire mûrir son projet qui, de toute évidence, sera ancré dans la protection de l'environnement.

Carine a connu Méditerranée 2000 ainsi que le SCV par son amie Sandra qui y travaillait déjà. Les démarches ont été rapides, d'autant plus que Méditerranée 2000 cherchait un second volontaire !

Son travail : la communication à travers des actions (festival mondial de l'Image sous-marine, salon "Bouger Autrement" à Cannes, etc.), conception d'animations, interventions auprès des personnes âgées (en partenariat avec le Centre Communal d'Actions Sociales)...

Grâce au SCV, Carine s'est rendue compte de son engouement pour la communication et la sensibilisation environnementale auprès des jeunes.

ACCUEIL TRAVAIL EMPLOI (ATE)

10, rue Maeyer - 06300 Nice
Agrément pour trois postes

Rencontre avec Henri Monperrus, directeur d'ATE, et Annie Donati, coordinatrice.

ATE accompagne migrants et réfugiés dans leur insertion sociale.
38 personnes au total travaillent dans différents secteurs :
- actions socio-éducatives sur les quartiers
- hébergement pour demandeurs d'asile et réfugiés structurels,
- résidences sociales pour travailleurs migrants,
- service d'accompagnement à l'insertion (SAI).
Le but de ATE est de favoriser la communication et non de "former pour accéder à la nationalité" par exemple.

■ ATE ET LE VOLONTARIAT :

L'association a demandé son agrément en février 2007 et l'a obtenu en août pour trois postes et pour trois ans. Concernant ces démarches, M. Monperrus, le directeur d'ATE, dénonce des formulaires assez "nébuleux" où l'on identifie mal les différents types de volontaires.

Pour trouver des volontaires, rien de plus simple et de plus fructueux que de passer une annonce à l'ANPE ! Alors qu'ATE pensait que les candidatures seraient rares, il a fallu au contraire refuser du monde ! Le tout était de prendre trois personnes de "milieux" différents mais motivées.

■ LES VOLONTAIRES

Elisa, 23 ans, en mission pour six mois. Après son mémoire sur l'exil, elle voudrait devenir psychologue spécialisée pour les réfugiés et exilés. La proposition de volontariat dans l'association ATE fut une oubaline, alors qu'elle cherchait un job d'été dans les annonces de l'ANPE !

Depuis fin août 2007, elle anime quatre jours par semaine, seule ou en binôme, des ateliers de français pour cinq personnes d'abord, puis jusqu'à 17 membres. Dans des ateliers mixtes ou non, côtoyant des familles du Maghreb ou d'Afrique noire, quelques collègues mais surtout des adultes, Elisa privilégie

le contact. Libre de ses actions, elle "pique" des idées et reçoit quelques conseils des membres de l'association. Son travail n'est que du "terrain", si l'on excepte son temps de préparation aux interventions.

En parallèle, Elisa suit un stage de psychologie à Médecins du Monde un jour par semaine. Son SCV ? Elle voudrait le prolonger jusqu'à la fin de l'année scolaire avant de reprendre son Master. Cette expérience s'inscrit dans la lignée de ses compétences, et la fera rester en contact avec ATE qui connaît bien le réseau d'organismes traitant de réfugiés ou immigrants.

Noémie, 20 ans, en mission pour six mois. Bachelière, adorant l'animation d'ateliers et aider les enfants en difficulté, elle a souhaité "essayer" à travers un Service Civil à l'association ATE.

Très impliquée, elle fait même participer un ami pompiers qui a pu faire visiter sa caserne aux enfants ! Travaillant parfois seule, Noémie ressent pourtant le besoin d'être plus cadrée quant aux activités d'alphabétisation aux adultes. Elle est accompagnée pour les activités avec les enfants. D'autant plus motivée par une situation familiale touchée par le handicap et des campagnes de solidarité, et très heureuse de son volontariat, Noémie sait qu'elle veut devenir éducatrice spécialisée.

Aziza, 23 ans, titulaire d'un Master de commerce, est en mission pour neuf mois. Hésitant entre une carrière de commerciale et sa volonté d'aider à l'insertion sociale de personnes peu autonomes, son idée était de trouver une occasion qui l'aiderait dans son choix professionnel. Aziza travaille la plupart du temps seule et surtout dans le quartier de l'Ariane qu'elle connaît bien. Malgré la qualité de ses actions et l'excellent déroulement de sa mission, elle préfère désormais s'orienter dans le commerce immobilier... Le rôle du SCV est d'aider à tracer son avenir !

■ CARROS A LIRE

15 bis, rue du Bosquet - 06510 Carros
Agrément pour deux postes

L'association a 20 ans et a pour objet la mise en place d'actions de soutien en vue de faciliter l'accès à la culture (animation livre et lecture, lutte contre l'illettrisme, alphabétisation, remise à niveau, informatique). Au début elle fonctionnait uniquement avec des enseignants bénévoles. Il y a maintenant cinq salariées, la directrice, la secrétaire et les animateurs informatique et linguistique. Depuis peu la mairie lui a confié la charge de la maison des associations.

C'est pour cette dernière action que les deux jeunes femmes volontaires ont été recrutées. La condition était d'habiter Carros. Elles ont un contrat de six mois renouvelable.

Madame Sophie Neumann, la directrice explique les difficultés qu'elle a eues pour trouver ces personnes : la mission locale, l'association Par Jeunesse, une association de jeunes cadres ont été sollicitées. Quatre jeunes ont finalement passé les entretiens. Elle exprime les problèmes soulevés par le double agrément, le temps perdu à comprendre le fonctionnement du dispositif. Les jeunes filles n'ont pu commencer que début février 2008 alors que l'agrément de l'ocse avait été accordé en juillet 2007.

■ LES VOLONTAIRES

Deborah : elle a 25 ans. Après des études jusqu'en terminale, elle reste un moment au chômage puis entreprend une formation d'informatique au centre de formation des apprentis de la ville. Elle décroche son CAP Passionnée d'informatique et de jeux vidéo, elle avait fait un stage dans la structure et s'est trouvée intéressée par le poste.

Son activité est centrée sur la maison des associations. Elle doit mettre en relation la trentaine d'associations qui ont leur siège sur le lieu, les aider à réaliser des documents. Il y a aussi un projet autour de la récupération et du recyclage de matériel informatique.

Sabrina : elle a 21 ans et elle aussi habite Carros. Elle a un BEP dans la vente et a travaillé comme infirmière avant de passer un BAFA et de s'engager dans l'association. Elle semble avoir trouvé sa voie dans l'ani-

mation et voudrait passer le concours d'éducateur spécialisé. Elle est chargée de mobiliser des jeunes qui pourraient entrer dans les conseils d'administration des associations et ainsi permettre la pérennité des activités. Elles sont toutes deux en place depuis le début février et il est encore trop tôt pour avoir un avis sur le volontariat !



ASSOCIATION MIR

Eglise de l'Ariane - 06300 Nice
Agrément pour 4 postes

L'association a pour objet l'accueil, l'aide et la réinsertion de personnes en grande difficulté.

Son nom veut dire "paix" en croate.

Elle a été créée il y a quinze ans par le père Bruzzone, qui en est le président. Son siège est à Sospel où se trouve le centre d'accueil pour 16 personnes. Ce centre, agréé CMRS, est réservé à des hommes qui ont connu de gros problèmes, drogue, chômage; il est géré par une directrice avec un éducateur spécialisé et trois moniteurs éducateurs. Les personnes retrouvent le goût du travail et à une vie sociale en travaillant sur la ferme pédagogique et dans les oliviers (500 arbres permettent de faire de l'huile et de vendre la pâte d'olive).

La seconde activité de l'association se déroule à Nice, autour de la soupe populaire pour les SDF. En été, cette distribution se fait quatre fois par semaine, deux fois en hiver puisque d'autres associations, comme les restos du cœur, prennent le relais.

L'association a eu un agrément pour quatre volontaires, n'en a que deux actuellement.

LES VOLONTAIRES

Alexis: il a 24 ans. Il a passé un BTS hôtellerie, restauration. Il pense s'être trompé de voie en faisant ces études. Après avoir travaillé comme animateur péri scolaire pour la ville d'Antibes, il a signé un contrat avec MIR et passera donc un an dans l'association jusqu'en septembre 2008. Son engagement est une suite logique à son parcours de scout plus jeune.

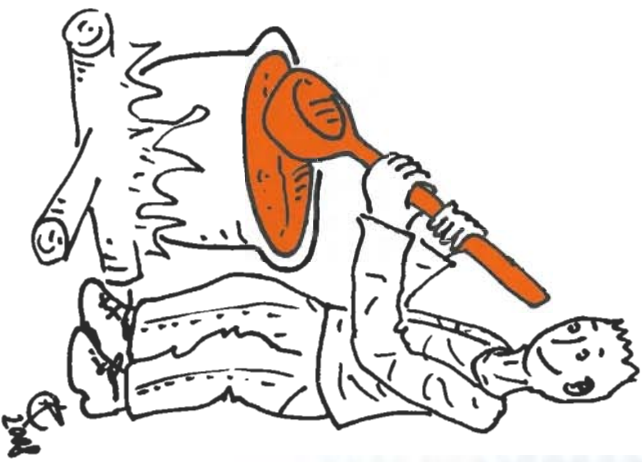
Il passe au moins une journée par semaine à Sospel, où il participe aux réunions des éducateurs. Il aide aussi la directrice pour l'administration et l'informatique.

Les lundis et samedis, il participe à la distribution de la soupe. Le matin, il faut aller acheter les denrées à la banque alimentaire; la soupe est préparée au local de l'association à l'Ariane, à l'église. Ensuite, il faut la transporter sur les lieux, à la gare du sud, rue Catherine Ségurane et derrière l'hôpital St-Roch. Sur chaque point, il y a environ 140 à 200 personnes, moins que l'année précé-

dente où l'on pouvait compter jusqu'à 300 SDF.

Johann: il a 20 ans et est allemand. Le père Bruzzone l'a connu par la Croix Rouge dans laquelle il était bénévole. Après son service militaire dans son pays dans un service de santé de l'armée, il a eu envie de venir en France. Le service civil volontaire étant ouvert aux jeunes de la communauté européenne, il a signé le contrat avec MIR pour six mois. Il a commencé en janvier et comme Alexis, il va une ou deux journées à Sospel, et participe aux distributions de soupe.

D'autres jeunes étaient présents ce jour-là mais en tant que bénévoles: Thomas encadre la chorale et le soutien scolaire, Patrick travaillera à l'épicerie sociale que l'association reprend sur le quartier. David encore lycéen, Frédéric s'occupe du jardin à Sospel et fait la cuisine.



LE SERVICE CIVIL DE COHESION SOCIALE ET DE SOLIDARITE

Rencontre avec les cadets de la république, de la police nationale, ou commissariat situé à la caserne Auvre à Nice.

C'est là que se trouve l'une des 28 écoles de formation de la police nationale.

Le Major Malousséno, responsable du centre de formation, nous reçoit et nous en explique le fonctionnement. Ce centre organise les formations aux métiers de la police ainsi que la formation continue des fonctionnaires déjà en place.

La règle du recrutement dans la police nationale est le concours, externe ou interne pour les policiers qui veulent progresser dans le métier. Il y a trois niveaux: gardien de la paix (niveau bac), officier (niveau bac + 3), commissaire (niveau bac + 5).

Exception: les adjoints de sécurité dont les cadets de la république qui sont des contractuels. Ils signent un contrat de 5 ans.

En quelque sorte, ils remplacent les emplois jeunes dans la police.

Conformément à la loi du 31 mars 2006, l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances a délivré à la direction de la formation de la police nationale l'agrément de droit au titre du service civil volontaire pour les missions réalisées dans le cadre du dispositif des cadets de la république. Un brevet de service civil volontaire est délivré aux cadets à l'issue de leur formation.

Durant la première année, le jeune ne touche que 500 des 1 100 euros de la rémunération nette des ADS et en plus de la formation d'ADS, il suit une formation ou concours interne de gardien de la paix d'abord école de police ou commissariat Auvre (28 semaines) et remise à niveau scolaire en lycée professionnel "Les palmiers" (12 semaines). Ensuite, 7 semaines de stage pratique se déroulent dans un commissariat proche de son domicile, il travaille à temps plein.

Cette disposition particulière offre une nouvelle chance à des jeunes moins favorisés ou ayant connu des difficultés scolaires. Le jeune doit être âgé de 18 à moins de

26 ans. Il assiste les fonctionnaires de police dans l'exercice de leurs missions. Chaque année, 30 "élèves" sont ainsi recrutés. L'année dernière, sur 22 qui ont suivi la totalité de la formation, 20 l'ont réussie.

Pour info: www.blog-police-recrutement.com ou 0800 22 0800

Il existe des formules semblables, avec des appellations différentes chez les pompiers: www.pompiers.fr

LES VOLONTAIRES

La promotion 2007/2008 a débuté en septembre avec 30 jeunes. A mi-parcours, ils sont encore 26 dont 10 ont le BAC. Les 4 abandons ont considéré s'être trompés en choisissant cette voie.

Charlotte L., 19 ans: Elle a eu l'information dans son lycée. Déjà motivée pour entrer dans la police depuis plusieurs années, un stage quand elle était en première l'avait confortée dans ce choix. Elle précise qu'elle a raté son BAC et se posait des questions sur son avenir. Sa filière scientifique l'incline, plus tard à envisager une carrière dans la police technique et scientifique (travail en laboratoire, analyse de traces et indices...).

Charlotte D., 19 ans: Elle a eu l'information dans la presse. Comme son amie, elle n'a pas obtenu son BAC. Originaire des DOM, en métropole depuis 5 ans, elle recherche la mobilité dans le travail pour pouvoir y retourner. Elle est tentée par une évolution vers la police de l'air et des frontières et devenir maître chien.

Nicolas, 22 ans. Il a arrêté ses études tôt. Il travaillait dans une société privée de sécurité à Monaco, chargée de la surveillance sur le port. Il recherchait une perspective professionnelle plus large. Cette formation d'un an lui permet de se remettre au niveau scolaire et de passer les concours.

Julien, 19 ans. Le seul titulaire du Bcc. Il a eu l'information par des relations. Tous paraissent très motivés et sûrs d'avoir fait le bon choix. Ce qui les inquiète le plus est le fameux stage sur le terrain où ils seront sans doute confrontés à des situations difficiles. Il est prévu un contact avec une psychologue au retour.

Définition : Créé en 1996, le SVE est un volet du programme "Jeunesse en action" de l'Union Européenne. Il est ouvert à de jeunes européens âgés de 18 à 30 ans pour une durée de 2 à 12 mois. Il est conçu dans une perspective de préparation à l'insertion dans la vie active, de découverte d'une autre culture en Europe. Le service peut se faire évidemment dans les 27 pays de l'Union mais aussi dans de nombreux pays partenaires voisins ainsi que dans d'autres pays partenaires du reste du monde.

Le volontaire est appelé à effectuer des activités d'intérêt général ou sein d'organisations à but non lucratif, dans différents domaines : social, culture, environnement, animation etc.... Tous les frais de voyage, de logement sont pris en charge. Il bénéficie d'une protection sociale et, en plus, il reçoit de l'argent de poche. Il signe un contrat.

Modalités de participation :
L'agence nationale est implantée à l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) dans la région parisienne. Elle est chargée de la mise en oeuvre du programme en France, au nom de la commission européenne.

Sur son site, toutes les informations utiles sont disponibles : www.jeunesseenaction.fr ou www.injep.fr

La procédure est régionalisée.

Plusieurs structures, chargées de l'envoi et de l'accueil, ont été agréées. Elles peuvent donner des informations et aider à la rédaction du dossier. La liste complète figure sur le site. Il faut être patient et compter au minimum six mois entre le premier contact et le départ. La structure coordinatrice rassemble les dossiers et les fait parvenir à la DRDJS à Marseille et à l'agence nationale. Il y a cinq jurys (rounds). Dépôt des dossiers avant les 1^{er} février, avril, juin, septembre et novembre.

Principaux relais :

Chantiers de Jeunes de Provence
7, avenue Pierre de Coubertin - 06150 Cannes
Tél. 04 93 47 89 69
Mail : cjpac@club-internet.fr

Cette association est la structure coordinatrice dans les Alpes-Maritimes, elle est chargée des démarches administratives.

Europe direct en PACA – foyer rural Cepage
5, avenue de Verdun - 06260 Puges-Théniers
Tél. 04 93 05 19 31

Mail : ed-paca@wanadoo.fr

Centre méditerranéen d'études françaises
Chemin des oliviers - 06320 Cap d'Ail
Tél. 04 93 78 21 59

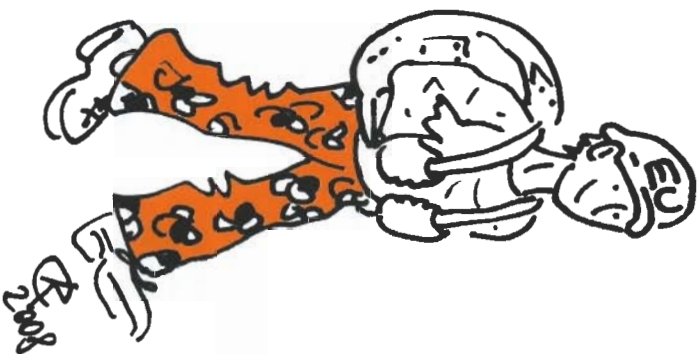
Mail : cmef@monte-carlo.mc

Délégation régionale jeunesse et sports Côte d'Azur
Bureau 3000 - avenue Dondeji
06706 St-Laurent du Var cedex

Tél : 04 93 19 40 00
Mail : nicole.suarez@jeunesse-sports.gouv.fr

On peut également se renseigner auprès du réseau information jeunesse.

En 2006/2007, trois jeunes du 06 sont partis, trois Européens ont été accueillis dans le département.



TEMOIGNAGES

Adrien

Alors éducateur pour les enfants quêtistes, Adrien a cherché à l'âge de 25 ans une mission en Espagne pour améliorer son niveau linguistique, en vue de partir ensuite travailler dans l'humanitaire en Amérique du Sud. Il s'agissait aussi de faire un "break" en découvrant un autre pays.

Après une tentative annulée de SVE à 19 ans, il est cette fois-ci passé par Internet et le Chantier des Jeunes de Provence à Cannes où il a pu définir ses objectifs de missions, consulter la liste protégée de propositions, et postuler. C'est grâce à sa motivation qu'il a été retenu. Ses démarches ont duré environ quatre mois. Adrien a suivi en parallèle une formation à l'INJEP (Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) qui met en contact les volontaires.

C'est dans une fondation de Barcelone pour adultes polyhandicapés qu'Adrien a travaillé six mois, "une période trop courte!". Une tutrice "relais" hors fondation l'a guidé les premiers jours, et il a pu suivre des cours d'espagnol dans un centre partenaire de la fondation. D'abord assistant, il a pu "monter en grade" avec plus d'autonomie et de responsabilités. "Une ambiance de travail excellente!". Une attestation de fin de service lui a été remise, et la fondation offrait aussi quelques postes...

Ce qu'il pense du SVE ? Il en aurait refait un s'il n'y avait pas eu de limite d'âge ! Cette expérience est une étape décisive, un véritable tremplin. Il n'a plus cherché qu'à repartir à l'étranger !

Actuellement et après avoir décroché un diplôme de l'école de l'humanitaire Bioforce à la Réunion, il est coordinateur de projets (encadre les équipes de développement d'urgence) pour ACF (Action Contre la Faim) et Première Urgence.

Angélique

Angélique est partie à l'âge de 22 ans en Angleterre. Alors en fin d'études de tourisme, elle souhaitait trouver une mission à l'étranger pour perfectionner son anglais avant de chercher un emploi en France.

Elle a d'abord exploré le site Internet de la Commission Européenne avant de s'inscrire au Chantier des Jeunes de Provence à Cannes, et de postuler auprès de plusieurs associations anglaises dans la base de

données.

Durant dix mois, elle a travaillé pour une association de jeunes avec six autres volontaires en organisant quelques événements pour les jeunes. Le dialogue avec les responsables de l'association a été très facile, et l'ambiance était garantie par la cohabitation de tous les volontaires dans un même appartement !

Cette expérience a été si enrichissante qu'Angélique a enchaîné sur d'autres projets à l'étranger, cette fois-ci en Espagne pour travailler avec des enfants pendant sept mois. Depuis, elle continue à recevoir des propositions de missions et vient de trouver un travail en Espagne. Maîtrise de la langue, rencontres, partage, découverte multiculturelle, ouverture aux autres, capacité de travailler dans différents pays... le SVE a été une expérience extraordinaire pour Angélique.

Nous avons également interviewé Kevin, membre du CDJ, qui est parti d'une manière originale en Angleterre en se "débrouillant" seul.

Kévin est parti juste après avoir décroché son bac. Mécontent des démarches d'inscription trop compliquées pour un Service Civil Volontaire en France, il s'adresse directement au Charity Service Volunteer au Royaume-Uni qui, après un entretien, le met en relation avec la fondation Scope qui s'occupe notamment des paralyés moteurs cérébraux. "Le volontariat semble plus fréquent et beaucoup plus valorisé en Grande-Bretagne", il est qualifiant en tant qu'expérience de terrain, au même niveau qu'un diplôme.

Kévin travaillera donc avec des adolescents handicapés pendant sept mois au Pays de Galles. Soins, éducation, activités... il suit une véritable formation d'assistant "sur le tas" et se partage les tâches avec les autres volontaires anglais et allemands. La seule difficulté : ce travail demande un grand investissement personnel et émotionnel. Il faut profiter du temps libre pour se changer les idées et visiter un peu les environs. Sinon, cette expérience a fait ses preuves : elle l'a motivé pour s'engager dans des études de médecine et lui a donné l'envie d'aller vers les autres !

L'avis d'Aurore, membre du CDJ. Elle travaille au centre méditerranéen d'études françaises à Cap d'Al, organisme d'accueil et d'envoi. Elle connaît bien le fonctionnement du SVE :

"Ce dispositif lancé il y a plus de 10 ans, a pour objectif d'accroître la mobilité des jeunes européens. Or, on est forcé de constater que même si les jeunes européens sont de plus en plus mobiles, les jeunes français semblent plus fileux que leurs voisins à vivre une telle expérience. Est-ce par manque d'information, de motivation ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes, par exemple le CMEF habilite à l'accueil et à l'envoi, n'a reçu l'année écoulée que quelques demandes pour l'envoi (pour la plupart de filles) de SVE et aucune n'a débouché sur un réel départ. Alors que pour l'accueil les demandes affluent (en provenance surtout du nord de l'Europe : pays de l'ex URSS, Allemagne, Norvège...). Actuellement au CMEF nous avons 3 jeunes allemands en service civil et attendons un norvégien dans le cadre cette fois-ci d'un SVE, de février à septembre 2008".

Pourquoi a-t-on beaucoup de jeunes à l'accueil de SVE ?

La forte attractivité de notre région (héliotropisme, attrait culturel...)

Notre région du fait de son climat et de ses attrait culturels attire beaucoup de touristes mais aussi beaucoup de jeunes européens.

Le côté linguistique

Le français est une langue importante pour les échanges européens, ce qui est un critère non négligeable pour se lancer dans un SVE. L'expérience européenne : un réel plus sur le CV.

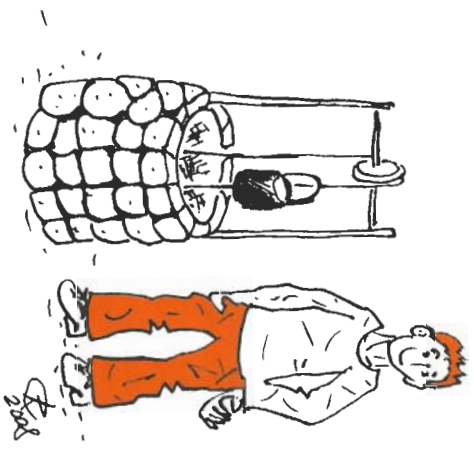
Pour de nombreux jeunes européens, une expérience en France est déterminante sur le CV.

Pourquoi trop peu de jeunes français partent en SVE ?

Le manque de temps dans le système scolaire français : une mentalité assez sédentaire.

Une fois le baccalauréat en poche, les jeunes français entament immédiatement des études universitaires et rentrent ensuite sur le marché du travail. Ce cercle continu laisse peu de place à l'expérience internationale.

Si l'on se penche sur nos voisins européens le constat est totalement différent : l'exemple du cursus scolaire en Allemagne est à l'opposé du notre. En effet, l'année équivalant à notre classe de 1^{re} ou lycée public permet à la plupart des jeunes allemands de poursuivre une année scolaire ou quelques mois dans un établissement scolaire dans le pays de leur choix (les plus faibles restent en Allemagne pour suivre des cours de soutien). Une fois bacheliers la grande majorité des jeunes allemands font une sorte d'année sabbatique avant de débiter des études universitaires. D'une part les garçons font encore leur service militaire et ceux qui le refusent doivent s'engager dans un service civil pour une association en Allemagne ou dans un pays européen. D'autre part les filles optent soit pour une année fille ou pair ou sinon s'engagent dans un dispositif SVE.



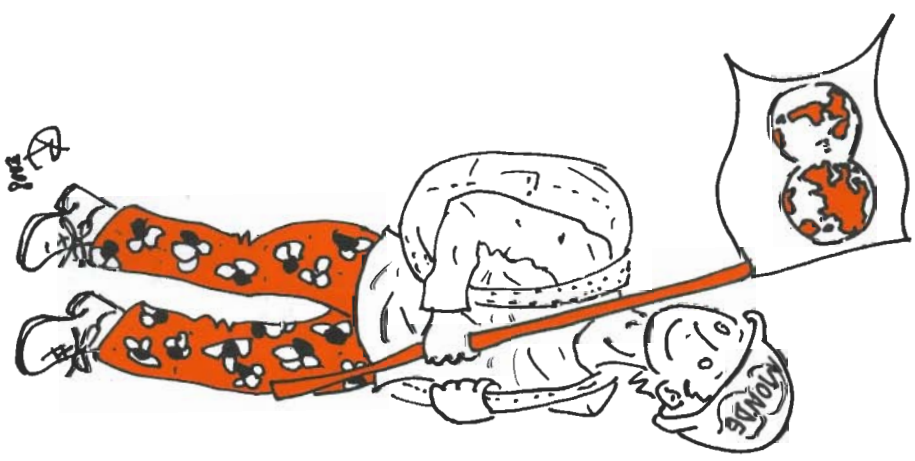
Des délais d'attente trop long : les jeunes n'ont pas tout le temps la patience d'attendre plusieurs mois

Le SVE est trop souvent vu pour les jeunes français comme un moyen d'améliorer une langue étrangère à fortiori l'anglais. Or, les projets SVE à destination des pays anglophones qui concentrent la majorité des demandes des Européens sont dans la quasi totalité des cas déjà occupés et les délais d'attente sont parfois longs. Si on rajoute à cela le temps de monter et de déposer le dossier (traduction de CV, lettre de motivation, tâches administratives...) il y a de quoi décourager les plus motivés. Il faut donc essayer d'orienter les jeunes vers des pays moins demandés (pays scandinaves, pays de l'est...) en essayant de mettre en avant le fait qu'ils utiliseront quand même l'anglais comme langue de communication et que c'est l'expérience humaine en elle-même qui compte.

Le manque d'information à la source (dans les établissements scolaires) et une mauvaise lisibilité des sites Internet existant

En général les jeunes qui souhaitent se lancer dans un SVE connaissent quelqu'un de leur entourage qui est déjà parti ou ont été informés par un centre information jeunesse de l'existence du dispositif. Les jeunes qui ont l'intention de vivre une telle expérience peuvent certes trouver des informations sur Internet mais il est souvent difficile de se repérer.

Sur le site de l'Injep par exemple, (dont la base de donnée est d'ailleurs tout en anglais) il y a beaucoup trop d'informations et les jeunes ont du mal à cerner ce qu'est le SVE et ses avantages. Le mieux serait d'informer directement les jeunes dans leurs établissements scolaires et sur les sites sur lesquels ils sont habitués de surfer sur Internet.



LE VOLONTARIAT DE SOLIDARITE INTERNATIONALE - VSI

Définition : les volontaires de solidarité internationale sont des citoyens engagés. Ils participent au sein d'une ONG, d'une association agréée, à une action de solidarité, de développement ou d'urgence humanitaire. Pour un temps déterminé, ils mettent leurs compétences, de façon désintéressée, au service de populations qui en ont exprimé le besoin.

Il s'agit d'un statut officiel défini par la loi du 23 février 2005. Ils doivent être majeurs et porter pour des missions d'un minimum d'un an, avec des associations qui sont agréées par le Ministère des Affaires Étrangères.

Les jeunes sont recrutés par les associations qui mettent en place des programmes en fonction de besoins recensés dans un pays. Les personnes ayant une technicité vérifiée (agriculture, santé, enseignement...) sont plus à même d'être choisies.

Attention à ne pas se laisser entraîner par une association peu sérieuse car de nombreux jeunes cherchent par Internet à partir à l'étranger. Il ne suffit pas d'avoir un site pour être crédible.

Pour en savoir plus :

- L'association française des volontaires du progrès (AFVP) : c'est l'une des plus anciennes associations (depuis 1963) qui recrute, forme et encadre les volontaires. Site : www.afvp.org

- Le CLONG volontariat (Comité de liaison des organisations non gouvernementales) est composé de 14 organisations reconnues par le MAE, impliquées dans la solidarité internationale. Il recense les propositions de missions à l'étranger. Site : www.clong-volontariat.org

- Horizons volontaires : association qui rassemble d'anciens volontaires qui peuvent faire bénéficier de leurs expériences. Site : faciliste.net/horizonsvolontaires.fr

- L'association RITIMO : une mine d'or pour obtenir toutes sortes d'informations et qui a des relais dans tous les départements.

Site : www.ritimo.org

lire absolument "partir pour être solidaire" écrit par Ritimo - diffusé en illécrite par Dir'pop

TEMOIGNAGE

Eric

Son expérience date un peu puisqu'il est parti en 1993 ! Seul volontaire que nous ayons pu trouver dans le département, Eric a bien voulu répondre à nos questions :

Sorti d'études de gestion et commerce en logistique et déjà riche en chantiers divers à l'étranger, il a connu le volontariat international par son frère qui travaillait pour l'association AFVP (Association Française des Volontaires du Progrès). Eric a simplement dû postuler auprès de l'association.

Grâce à sa formation et à sa personnalité, il a travaillé les deux dernières années d'un projet de 15 ans de construction et de gestion de puits et de retenues d'eau au Burkina-Faso, au côté d'autres volontaires, dont certains ont pu prolonger leur mission d'un an ou deux pour mieux suivre leurs projets.

Eric formait et gérait les participants Burkinabés afin de créer des équipes autonomes, et il cherchait des partenaires locaux et toutes les pistes possibles permettant de diversifier les techniques de construction de puits et de bâtiments.

Après un mois d'attente dans le doute de la poursuite du projet, Eric devait calquer son travail sur le rapport des volontaires précédents. Logé, il devait néanmoins prendre en charge nourriture et entretien du véhicule prêté. Il a bénéficié d'un salaire de cadre local et d'une indemnité de retour puis est reparti avec une attestation de travail et un "choc des cultures" ! Son expérience ? A refaire ! Il est d'ailleurs retourné trois fois au Burkina-Faso.

Côté professionnel, son volontariat a fait la différence en valorisant l'aspect interculturel, pragmatique et inventif, malgré la méconnaissance de ce système par les employeurs français, sujets aux préjugés envers les profils atypiques et les années sabbatiques, et où il faut parler en chiffres pour faire comprendre son travail et ses responsabilités.

Eric est membre d'une association d'anciens volontaires conseillant les jeunes recrutés (Horizons volontaires - voir ci-dessus).

Les dessins sont de Khris-Léo.

Je m'appelle Christophe BELLUOT, et je dessine des BD depuis l'âge de 5 ans.

Depuis mars 2007, j'ai créé l'association "Kaizoku-Loges" dans l'ambition de promouvoir la culture en général et la bande dessinée en particulier, au moyen de la publication d'un périodique qui permettrait de révéler de jeunes talents. Pour l'instant, j'ai publié deux de mes ouvrages, des BD à caractères intimistes et SF, navigant entre les influences comics et manga, en passant par le fameux Hugo Pratt.

Je signe sous le pseudonyme de Khris-Léo, qui est le mien depuis 1993.

Mail : khrisleo753@yahoo.fr

Site : <http://khrisleo.free.fr>



ENGAGEZ-VOUS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE DES ALPES-MARITIMES

SI VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 25 ANS
SI VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS EXPRIMER
DE DONNER VOTRE AVIS
DE DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES JEUNES



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DES ALPES-MARITIMES

Bureau 3000 - Avenue Eugène Donadeï - 06706 - SAINT-LAURENT-DU-VAR cedex
Tél. 04 93 19 40 00